

CAPITAL HUMAIN

La transformation digitale de l'ADII, la déconcentration de ses actes de gestion et les bouleversements majeurs des modes de fonctionnement induits par la crise sanitaire de 2020 ont mis en lumière plusieurs enjeux, tant pour le personnel douanier que pour l'Administration elle-même, qui a su mobiliser ses ressources face à ces nouveaux défis.



L'INSTITUT DE FORMATION DOUANIÈRE, UNE INAUGURATION SOUS LE SIGNE DU RENOUVEAU

L'inauguration en 2020 de l'Institut de Formation Douanière a été un acte fondateur qui a couronné plusieurs années de dur labeur et de travaux de construction intensifs. Cet événement s'est déroulé sous le signe du renouveau, avec la présence de M. le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, du Directeur Général de l'ADII, de représentants de l'autorité locale, de différents partenaires et de plusieurs personnalités issues de la sphère de la formation.

CHIFFRES & INFOS CLES

2 AMPHITHEATRES RESPECTIVEMENT DE 350 PLACES ET DE 160 PLACES

3 SALLES MULTIMEDIAS DE 30 PLACES

1 SALLE DE COURS DE 65 PLACES

10 SALLES DE COURS DE 36 PLACES
DES ESPACES DE SIMULATION (CONTROLE DE VOYAGEURS, FOUILLES DE VEHICULES, VERIFICATION DE MARCHANDISES ...)

7 RESIDENCES TOTALISANT UNE CAPACITE DE 210 CHAMBRES POUR LES BENEFICIAIRES DE FORMATION

1 RESIDENCE DE 12 CHAMBRES POUR L'HEBERGEMENT DES FORMATEURS ET INVITES.

1 PLACE D'ARMES DE 2500 M2

1 TERRAIN OMNISPORT

1 SALLE DE GYMNASTIQUE

1 BIBLIOTHEQUE OFFRANT UN VASTE CATALOGUE DE PLUS DE 2150 OUVRAGES ET DES MAGAZINES

1 RESTAURANT ET **1** CAFETERIA



DES OBJECTIFS DE FORMATION ATTEINTS MALGRÉ UNE CRISE SOUDAINE ET INHABITUELLE

L'ingénierie pédagogique de l'IFD s'est adaptée aux besoins de formation en privilégiant les modes à distance, dès le début de la crise. L'e-learning, qui était auparavant un outil complémentaire mais solidement ancré dans l'offre de formation, a pris le relais pour combler le déficit de cours en présentiel et assurer la continuité de la formation. Le challenge a été relevé, puisque 2130 participants ont bénéficié en 2020 de formations réalisées en mode e-learning, contre 1424 en 2019, soit une progression de près de 50%.

LES CHIFFRES DE LA FORMATION EN 2020

175 jours de formation

initiale et 28 000

jours-hommes-formation (JHF) organisés

206 adjoints administratifs

de 3^e grade formés au cycle de base

45 cadres d'inspection

relevant de 16 pays africains et d'Haïti formés au cycle international

1527 agents douaniers bénéficiaires de la formation continue, dont 33% d'éléments féminins

143 cadres douaniers formés à l'Institut des Finances.

2130 participants aux formations e-learning

21 nouveaux formateurs vacataires, portant leur nombre à 100 (25% instructeurs militaires)

DES RESSOURCES MOBILISÉES ET UNE ORGANISATION ADAPTÉE POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE SERVICE



Garantir la continuité de service tout en protégeant les personnes exposées, telle était l'équation à laquelle la Douane s'est attelée à résoudre en 2020. Pour faire face aux contraintes imposées par le contexte sanitaire, l'Administration a pris plusieurs mesures pour assurer la même qualité de service aux usagers tout en assurant la protection de son personnel. Il s'agit, notamment de la conduite d'opérations de dépistage des agents, l'organisation en mode télétravail, le maintien de la distanciation physique dans les bureaux, l'annulation des réunions en mode présentiel et des déplacements, l'exigence du port du masque, la limitation de l'échange des documents physiques...

L'ADII a dû réadapter son organisation pour répondre aux nouveaux modes de fonctionnement, induits par l'accélération de la dématérialisation et de la digitalisation des opérations douanières, la déconcentration de ses actes de gestion et l'accroissement des activités commerciales. Plusieurs mesures ont été prises à cet effet en 2020 :

- ▶ Réorganisation des structures douanières, notamment la redéfinition des rôles attribués aux ordonnancement, entre « Télé-contrôle » et « Visite » ;
- ▶ Attribution de nouvelles délégations aux responsables douaniers, dans le cadre des poursuites judiciaires ;
- ▶ Renforcement des capacités de la filière de surveillance, par l'adaptation du cadre réglementaire des brigades et l'informatisation des outils de gestion ;
- ▶ Préparation de la relève, à travers la constitution d'un vivier de candidats potentiels pour les principaux postes de responsabilité (femmes directeurs, ordonnateurs, chefs de service régionaux métiers, receveurs chefs de subdivision).

VALORISATION ET DISTINCTION DU PERSONNEL DOUANIER



Statut particulier dédié au personnel douanier

L'adoption par le Conseil du Gouvernement, le 10 décembre 2020, du projet de décret n°2.19.453 portant statut des fonctionnaires de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects, a été le point d'orgue d'un travail mené pendant de longues années, visant à prendre en considération la spécificité des missions de la Douane. Ce texte permet d'optimiser la gestion du personnel douanier et d'assurer durablement sa performance face à un environnement en perpétuelle mutation.

Promotion et valorisation des ressources

La promotion des ressources humaines au niveau des postes de responsabilité a été marquée en 2020 par l'organisation de 15 opérations d'appels à candidatures pour pourvoir les postes de responsabilité vacants et ce, à la suite des départs à la retraite et à la mobilité des responsables. Ces opérations ont connu la participation de 161 candidats dont 9% de sexe féminin.

La valorisation des actions remarquables menées par le personnel douanier n'a pas été du reste. En 2020, 119 récompenses ont été remises au personnel méritant (66 encouragements et 53 notes de félicitations), notamment dans le cadre des opérations de lutte contre la contrebande et le trafic illicite des stupéfiants.

Par ailleurs, 122 sanctions ont été prises dans le cadre de l'apurement de dossiers disciplinaires datant de 2018 et 2019.

CHIFFRES CLES 2020

4858 entretiens d'évaluation menés dans le cadre de la GPEEC, soit 98% de la population-cible.

26 responsables nommés ayant une moyenne d'âge de 43 ans, dont 5 femmes au niveau régional et 3 au niveau central.

